

Commission prise en charge de la diversité des élèves
19 novembre 2018

- 1) Echanges sur la diversité des élèves
 - a. Les professeurs de 1^{er} et du 2nd degré se sont mis d'accord sur ce que l'on entend par diversité des élèves, à savoir :
 - i. Enfants fragiles au niveau des acquis
 - ii. Enfants intellectuellement précoces
 - iii. Enfants porteurs de handicap
 - iv. Enfants avec soucis familiaux ou sociaux, sans suivi scolaire
 - v. ...
- 2) Echanges sur la problématique de l'évaluation des élèves de manière à mieux leur venir en aide, d'offrir une prise en charge plus adaptée
 - a. les professeurs du second degré ont évoqué la difficulté qu'ils éprouvent à mener à bien des activités avec certains groupes classes, à identifier de manière pertinente les besoins réels des élèves.
 - b. Difficultés évoquées → les différents profils d'élèves au collège (meneurs, suiveurs, effacés ou évitant de s'engager dans le projet de séance)
 - c. questions posées → comment évaluer les élèves ? quels types d'évaluations sont faites au 1^{er} degré ? à quels moments ? avez-vous des élèves qui refusent d'entrer dans une activité ?
 - i. propositions évoquées → évaluations à valeur de diagnostic, évaluations portant sur les différentes intelligences, jouer sur certaines variables après évaluation des besoins comme Modalités d'organisation (groupe, individuelle, collectif), tutorat avec les élèves ressources, les personnes ressources (intervenants extérieurs), autonomie, la variable du temps, apporter un étayage adapté et bien dosé pour amener les élèves à une meilleure entrée dans les activités, faire varier les supports, les outils, l'organisation spatiale.
- 3) Échanges sur la fiche action :
 - a. Choix de la compétence à travailler → Coopérer et réaliser des projets
 - b. Choix d'une activité particulière → un quizz interdisciplinaire à faire élaborer par les élèves de 6^{ème} et ceux du premier degré de cm1 et cm2 avec en finalité une rencontre des classes au réfectoire du collège en P6.
- 4) Prochaine réunion de la commission
 - a. Le lundi 28 janvier 2019 à 16h00 au collège de Taaone